



HABITAT

Voici les contacts pour répondre à vos questions sur l'habitat et notamment les questions de rénovation énergétique

Alisée de Maine-et-Loire 02 41 18 01 08 - espace-conseil-faire@alisee.org

Alisée vous apportera des conseils administratifs, techniques et financiers sur votre projet de rénovation énergétique.

Quand vous appelez Alisée, munissez-vous de votre dernière feuille d'impôt Nom + prénom.

Alisée propose également des permanences les mercredis matins **sur rendez-vous** à l'Accueil de l'Hôtel de Ville / Agglomération de Cholet.

Vous pouvez prendre RDV en ligne : <https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

Autres contacts :

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Maine-et-Loire (ADIL 49) :

information neutre et complète sur toutes les questions juridiques, financières ou fiscales ayant trait au logement.

Info - RDV : 02 41 81 89 40 / contact@adil49.com / www.adil49.org

Agence nationale de l'habitat (Anah) :

Accompagnement dans la saisie numérique des demandes de subvention (à destination des propriétaires occupants qui souhaitent entreprendre des travaux importants d'amélioration dans leur résidence principale : réhabilitation, rénovation énergétique, adaptation à une situation de vieillissement ou de handicap)

Info - RDV : 02 41 18 80 79 / monprojet.anah.gouv.fr



HABITAT

Voici les contacts pour répondre à vos questions sur l'habitat et notamment les questions de rénovation énergétique

Alisée de Maine-et-Loire 02 41 18 01 08 - espace-conseil-faire@alisee.org

Alisée vous apportera des conseils administratifs, techniques et financiers sur votre projet de rénovation énergétique.

Quand vous appelez Alisée, munissez-vous de votre dernière feuille d'impôt Nom + prénom.

Alisée propose également des permanences les mercredis matins **sur rendez-vous** à l'Accueil de l'Hôtel de Ville / Agglomération de Cholet.

Vous pouvez prendre RDV en ligne : <https://www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne/>

Autres contacts :

Agence Départementale d'Information sur le Logement de Maine-et-Loire (ADIL 49) :

information neutre et complète sur toutes les questions juridiques, financières ou fiscales ayant trait au logement.

Info - RDV : 02 41 81 89 40 / contact@adil49.com / www.adil49.org

Agence nationale de l'habitat (Anah) :

Accompagnement dans la saisie numérique des demandes de subvention (à destination des propriétaires occupants qui souhaitent entreprendre des travaux importants d'amélioration dans leur résidence principale : réhabilitation, rénovation énergétique, adaptation à une situation de vieillissement ou de handicap)

Info - RDV : 02 41 18 80 79 / monprojet.anah.gouv.fr

SUBVENTIONS HABITAT

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de menuiseries extérieures, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif (cf. guide ci-joint - page 6).

Le dispositif est destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Le montant de la prime varie en fonction des matériaux et des équipements éligibles.

MaPrimeRénov' est cumulable avec les Certificats d'Économie d'Énergie.

Plus d'infos : 0 808 800 700 <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
<https://france-renov.gouv.fr/>

- Le dispositif " Certificat d'Économie d'Énergie " (cf. guide ci-joint - page 18) aide les particuliers à financer leurs travaux de rénovation énergétique et notamment l'isolation des combles, des murs et des planchers, le changement de menuiseries extérieures, l'installation de VMC performante, l'amélioration d'équipements thermiques (chaudières combustibles performantes, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur...). Cette aide financière est destinée aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Maprimerénov et Certificats d'Économie d'Énergie s'additionnent.

Plus d'infos : <https://france-renov.gouv.fr/fr/aides-de-financement/certificats-economies-energie>

Quelques exemples (non exhaustifs) de sites :

<https://www.primes-energie.leclerc/> <https://www.prime-eco-energie.auchan.fr/>
<https://www.prime-eco-travaux-carrefour.fr/> <https://www.prime-energie-edf.fr/>

- Subventions ANAH / Département

Le dispositif aide les propriétaires privés à financer leurs travaux de rénovation (tout type de travaux sauf travaux de décoration).

Vous pouvez bénéficier de subventions de l'État + réductions fiscales.

Le dispositif est destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Ne s'additionnent pas avec Maprimerénov + Certificats d'Économie d'Énergie

Tél. 02 41 18 80 79 - cellulehabitat@maine-et-loire.fr

- Subventions Prime'Accession - Agglomération du Choletais

Le dispositif aide les primo-accédants à financer leurs travaux d'acquisition-amélioration (tout type de travaux sauf travaux de décoration).

SUBVENTIONS HABITAT

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de menuiseries extérieures, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif (cf. guide ci-joint - page 6).

Le dispositif est destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Le montant de la prime varie en fonction des matériaux et des équipements éligibles.

MaPrimeRénov' est cumulable avec les Certificats d'Économie d'Énergie.

Plus d'infos : 0 808 800 700 <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>
<https://france-renov.gouv.fr/>

- Le dispositif " Certificat d'Économie d'Énergie " (cf. guide ci-joint - page 18) aide les particuliers à financer leurs travaux de rénovation énergétique et notamment l'isolation des combles, des murs et des planchers, le changement de menuiseries extérieures, l'installation de VMC performante, l'amélioration d'équipements thermiques (chaudières combustibles performantes, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur...). Cette aide financière est destinée aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises RGE (reconnues garantes pour l'environnement).

Maprimerénov et Certificats d'Économie d'Énergie s'additionnent.

Plus d'infos : <https://france-renov.gouv.fr/fr/aides-de-financement/certificats-economies-energie>

Quelques exemples (non exhaustifs) de sites :

<https://www.primes-energie.leclerc/> <https://www.prime-eco-energie.auchan.fr/>
<https://www.prime-eco-travaux-carrefour.fr/> <https://www.prime-energie-edf.fr/>

- Subventions ANAH / Département

Le dispositif aide les propriétaires privés à financer leurs travaux de rénovation (tout type de travaux sauf travaux de décoration).

Vous pouvez bénéficier de subventions de l'État + réductions fiscales.

Le dispositif est destiné aux propriétaires occupants et aux propriétaires possédant des logements locatifs privés.

Ne s'additionnent pas avec Maprimerénov + Certificats d'Économie d'Énergie

Tél. 02 41 18 80 79 - cellulehabitat@maine-et-loire.fr

- Subventions Prime'Accession - Agglomération du Choletais

Le dispositif aide les primo-accédants à financer leurs travaux d'acquisition-amélioration (tout type de travaux sauf travaux de décoration).

